

28 JUIN 2021



HUGO CADET
AVOCAT AU BARREAU
DE MARSEILLE

Tél. 04 91 94 30 02
Mob. 06 50 53 98 70
hc@cadet-avocats.fr
cadet-avocats.fr
21, rue Sylvabelle
13006 Marseille

**Madame ou Monsieur le Procureur de la
République**
6 Rue Joseph Autran
13006 Marseille

Par dépôt et courriel : aud.tj-marseille@justice.fr

Marseille, le 28.06.2021

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Objet : Dépôt de plainte du chef de faux et d'usage de faux

Madame ou Monsieur le Procureur de la République,

Je vous écris en ma qualité de Conseil de la **Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale**, association reconnue d'utilité publique depuis 1979 située 124 Rue La Fayette à Paris (75010), qui œuvre dans le domaine de l'Education aux termes de missions prévues par le Code de l'Education compte-tenu de ce que les agissements répétés et fautifs de de l'Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale 13 [située Ecole Maternelle Bastide St Jean 11 Rue de la Boiseraie – 13012] ont conduit cette structure locale à se placer en dehors de la Fédération au point de commettre des faits particulièrement graves susceptibles d'être qualifiés de Faux et d'Usage de Faux au sens de l'article 441-1 et suivants du Code pénal.

Vous trouverez, ci-joint, la plainte ainsi que les pièces, que je vous remercie de bien vouloir enregistrer ainsi qu'y donner toutes les conséquences et suites que de droit dans vos meilleurs délais possibles.

Je vous prie de croire, Madame ou Monsieur le Procureur de la République, en l'expression de ma plus parfaite considération.

Hugo CADET

Madame ou Monsieur le Procureur de la République
Près le Tribunal Judiciaire Marseille

Situé 6 Rue Joseph Autran
13006 Marseille

**OBJET : PLAINTÉ DU CHEF NOTAMMENT DE FAUX ET D'USAGE DE FAUX
DEVANT MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE MARSEILLE**

A LA REQUETE DE :

1. **LA FEDERATION NATIONALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (FNDDEN), association de type Loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège est 124 rue La Fayette 75010 Paris représentée par son Président Monsieur Eddy KHALDI ;**

Ayant pour avocat **Hugo CADET**, Avocat au Barreau de Marseille ;

DEPOSE PLAINTÉ DU CHEF DE FAUX ET D'USAGE DE FAUX CONTRE :

1. **L'UNION DEPARTEMENTALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (UDDEN 13), association de type Loi du 1^{er} juillet 1901 créée suivant déclaration au JOAF du 18 mai 1973, située Ecole Maternelle Bastide St Jean 11 Rue de la Boiseraie – 13012 Marseille représentée par son Président Monsieur Patrick KRIKORIAN ;**
 2. **Monsieur Patrick KRIKORIAN en sa qualité de Président ou d'ancien Président de l'UDDEN 13 ;**
 3. **Madame Nicole PALLARES en sa qualité de Trésorière ou d'ancienne Trésorière de l'UDDEN 13 ;**
 4. **CONTRE TOUTE AUTRE PERSONNE QUE L'ENQUETE PERMETTRA D'IDENTIFIER ;**
-